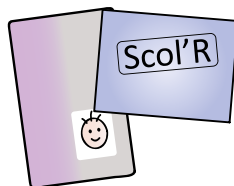


[DANS LE CAR, SCOLAIRE,
RESPECT ET SÉCURITÉ !]



[1] ATTENDRE
sur le trottoir jusqu'à
l'arrêt complet du car



[2] PRÉPARER
sa carte pour la pré-
senter au chauffeur



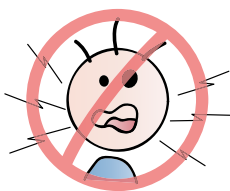
[3] MONTER
dans le calme, le
cartable à la main



[4] DIRE
« Bonjour » au
chauffeur



[5] ATTACHER
sa ceinture de sécurité et poser
le cartable sous son siège



[6] RESTER ASSIS
pendant tout le trajet,
sans crier, ni chahuter



[7] DIRE
« Au revoir » au chauffeur
en quittant le car



[8] DESCENDRE
calmement, le cartable
à la main



[9] REGARDER
dans les 2 sens avant
de s'engager

Réalisation : CCPO - 06/2022

TRANSPORTS SCOLAIRES 2022/23

[MODE D'EMPLOI]



[RENSEIGNEMENTS]

- Tél. 01 60 61 55 00 - www.paysdelourcq.fr
- [f](#) / Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
- Appli PanneauPocket [i](#) / CC du Pays de l'Ourcq

seine
& marne
LE DÉPARTEMENT

Pays de
l'Ourcq
Communauté de communes

[ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLES & ÉLÉMENTAIRES]

Les élèves des écoles maternelles et élémentaires empruntent les Circuits Spéciaux Scolaires organisés par le Département de Seine-et-Marne. Ils doivent être abonnés et posséder la carte SCOL'R.

> LA CARTE SCOL'R

Valable uniquement sur les Circuits Spéciaux Scolaires durant la période scolaire, elle permet d'effectuer le trajet entre le domicile/cantine et l'établissement scolaire fréquenté.



TARIFS (POUR LES FAMILLES)

Domicile de l'élève	Établissement scolaire	Abonnement	Prix/élève (frais de dossier inclus)
Commune du Pays de l'Ourcq	École hors RPI* (Lizy et Crouy)	SCOL'R	24 €
	École en RPI*		

* Regroupement Pédagogique Intercommunal

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Inscription dès le 14 juin 2022** > en ligne sur www.seine-et-marne.fr rubrique « Aides au transport scolaire » ou par courrier en envoyant le formulaire téléchargeable depuis le site.
- **Se créer un compte transport** contenant un identifiant et un mot de passe personnels. Une fois créé, procéder immédiatement à l'inscription de votre ou de vos enfant(s).

Règlement de la participation familiale :

- par carte bancaire directement en ligne en un ou deux versements*
- par chèque (joindre le bordereau de paiement à votre envoi et mentionner au dos du chèque les nom et prénom de l'enfant).

RENSEIGNEMENTS

- **Département** > www.seine-et-marne.fr - Tél. 01 64 14 77 77
bureauoffrescolaire@departement77.fr

*Assurez-vous que vos coordonnées téléphoniques sont à jour auprès de votre banque, celle-ci vous adressera un SMS indiquant un code à utiliser pour procéder au paiement.

[COLLÉGIENS, LYCÉENS & APPRENTIS]

Les élèves empruntent les lignes régulières de cars ou les lignes ferroviaires du réseau francilien. Ils sont munis d'un titre de transport qu'ils valident à chaque trajet, que ce soit un ticket ou un abonnement.

> LE PASSE NAVIGO

Tout collégien, lycéen, apprenti ou étudiant de moins de 26 ans peut en bénéficier. Elle permet de se déplacer toute l'année sur l'ensemble du réseau dans toute l'Île-de-France. Le coût de la carte est de 350 €. Les collégiens et lycéens boursiers bénéficient de tarifs spécifiques.



TARIFS (POUR LES FAMILLES)

Domicile de l'élève	Âge ou établissement scolaire	Forfait	Prix/élève (frais de dossier inclus)
Commune du Pays de l'Ourcq	De 4 à 11 ans**	Imagine'R Junior	24 €
	Collège public ou privé sous contrat	Imagine'R Scolaire	75 €
	Lycée situé en Île-de-France	Imagine'R Étudiant	350 €

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Inscription** > 100 % en ligne sur www.navigo.fr rubrique « Je gère ma carte ».
- **Les éléments suivants seront obligatoires afin de finaliser la demande :**
 - une photo récente du titulaire (en cas de première souscription)
 - un certificat d'inscription ou de scolarité 2022-23 (uniquement pour les étudiants)
 - pour les élèves déclarant suivre une formation en apprentissage, le justificatif de scolarité doit préciser le type de formation suivie (initiale ou continue) et le type de contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
 - un moyen de paiement
 - pour les élèves boursiers la notification d'attribution de bourse pour l'année 2022-23
 - l'acceptation des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

RENSEIGNEMENTS

- **Agence Imagine'R** > www.imagine-r.com - Tél. 09 69 39 22 22
- **Transports Marne et Morin** > www.optile.com - Tél. 01 64 33 26 04

**L'enfant doit avoir moins de 11 ans au 31 décembre de l'année de souscription.